

CANOL fête son 1000^{ème} adhérent

Après 7 années d'existence, notre association affiche une très bonne santé et un développement exemplaire : **nous avons enregistré début juin notre millième adhésion, (payante, cela va sans dire !) à notre association.**

Nous avons fêté cet évènement lors du déjeuner annuel des bénévoles, en compagnie de cette personne.

CANOL se porte donc très bien et intéresse de plus en plus de monde.

N'hésitez pas à faire connaître notre existence à vos amis !

Classement des départements français les mieux gérés : le Rhône 86^{ème} !

Ce n'est pas CANOL qui le dit ! c'est Public Evaluation System, une agence française indépendante de notation et d'évaluation financière des collectivités territoriales, des institutions publiques et gouvernementales qui regroupe des experts venus d'horizons divers, ayant une expérience de la fonction publique, de l'administration territoriale et du monde de l'entreprise.

Cette étude repose sur les données officielles fournies sur le site internet du Ministère des Finances.

Les critères retenus sont :

- les charges courantes rapportées aux recettes réelles de fonctionnement
- l'encours de la dette rapporté à ces mêmes recettes
- la charge annuelle de la dette
- l'écart entre les prévisions et les réalisations, en fonctionnement et en investissement
- l'impact de la fiscalité directe.

Le Rhône avait la 80^{ème} place dans le classement précédent. Il devrait pouvoir améliorer son classement !

Assurance du Musée des Confluences (suite)

Afin de déterminer le coût et le niveau de l'assurance de ce bâtiment, nous avons demandé au Président du Conseil Général copie du contrat passé. N'ayant pas obtenu de réponse, nous avons dû faire appel à la Commission d'Accès aux Documents Administratifs ... qui a obtenu la réponse suivante : **il n'y a pas de contrat d'assurance !** Le Directeur Général des Services du Département nous a indiqué que les assureurs français n'offraient pas ce type de contrat et que les assureurs étrangers étaient trop chers, donc que cette absence de contrat était favorable au contribuable !

On attend sans doute la parution du décret d'application de la modification MERCIER/PERBEN du code des assurances, instituant un plafond d'assurance pour ce type de construction très onéreuse.

En attendant, le chantier est toujours arrêté, la construction prend du retard ... il n'y a donc pas encore de risque à couvrir !

Pour rassurer les élus, sur la faisabilité et la pertinence de ce Musée, une large délégation d'entre eux est allée à Munich visiter le siège BMW réalisé par le même architecte, Wolf PRIX.

Ce dernier mérite bien son nom !

Pourquoi exclure les fonctionnaires des régimes spéciaux ?

Le gouvernement dit vouloir s'attaquer aux privilèges des régimes dits "spéciaux", mais semble oublier d'y inclure les fonctionnaires d'Etat, ceux des collectivités locales et ceux des hôpitaux !

Notre président de la République avait pourtant bien indiqué, lors de sa campagne électorale, qu'il comptait réaliser l'égalité et l'équité de tous les salariés devant leur retraite.

Comme nous l'avions décrit dans le bulletin CANOL n°12, de juin 2003, qui reste malheureusement d'actualité malgré la réforme FILLON, les salariés du secteur public continuent à être majoritairement mieux payés, à moins cotiser et à bénéficier de conditions de retraite nettement plus avantageuses que les employés du privé.

L'Etat français n'a pas les moyens de s'offrir ces excès.

Ces disparités doivent disparaître et c'est le rôle de notre gouvernement de s'y employer.

Il nous faut soutenir "Contribuables Associés" et "Sauvegarde Retraites" qui oeuvrent dans ce but !

17 millions d'euros ! est-ce trop cher pour un "POUSSIN" ?

C'est le prix accepté par la ville de Lyon pour acheter le tableau de Nicolas Poussin "La fuite en Egypte" !

C'est le tableau le plus cher payé par le musée des Beaux-Arts et l'acquisition la plus élevée pour un musée français.

L'achat est financé de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------------|
| • Musée du Louvre | 800.000 € |
| • Entreprises mécènes (90% de réduction d'impôts) | 15.000.000 € |
| • Ville de Lyon | 1.000.000 € |
| • Région Rhône-Alpes | 250.000 € |

D'après la directrice du musée des Beaux-Arts, certains musées américains étaient prêts à l'acheter 25 millions € ! Revendons-le tout de suite afin de combler nos déficits !

55.000 € pour déménager l'association "Banlieues d'Europe" de Strasbourg à Lyon

"Le réseau Banlieues d'Europe rassemble depuis 15 ans des villes européennes, des experts et des chercheurs, des opérateurs culturels et des artistes, sensibilisés aux questions de l'intervention artistique dans les quartiers défavorisés".

"Désireuse d'étendre son action, l'association, jusqu'ici basée à Strasbourg, a choisi de s'implanter à Lyon, compte tenu du dynamisme de l'agglomération sur le thème des pratiques culturelles émergentes et participatives qui y ont été développées ..."

C'est ainsi que la communauté urbaine justifie de donner 15.000 € à cette association, la ville de Lyon et la Région donnant également 15.000 € chacune et l'Etat 10.000 €.

L'association se contentera de verser 5.418 €..

Gare à vos voitures à la Saint-Sylvestre !

D'après l'OCDE, les collectivités locales françaises gaspillent les fonds publics !

Cet organisme international, qui compare entre eux les différents pays développés, dit : en France, **"les dépenses des collectivités territoriales ne sont pas soumises à (...) des objectifs et des indicateurs de résultats. Pour stimuler la concurrence (...), il faudrait développer un système d'information facilement accessible aux contribuables (...). Le système des collectivités territoriales est complexe, avec trois niveaux principaux, sans hiérarchie entre eux (...). les chevauchements de compétence devraient être limités en orientant le système vers une spécialisation accrue des différents niveaux (...). Les fonctions qui relèvent essentiellement des collectivités locales devraient être financées par la fiscalité locale."**

"L'Etat a insuffisamment réduit le nombre de ses fonctionnaires par rapport à la réduction de ses compétences. les collectivités locales, quant à elles, ont massivement recruté (...)."

On croirait lire ce que répète CANOL depuis plus de 7 ans !

Gaspillage au Musée d'Art Contemporain

Le 4 juin a eu lieu le vernissage de 4 expositions d'artistes contemporains dans ce Musée, toutes inaugurées à la même heure.

Beaucoup des invités ont reçu 4 cartons d'invitation, un pour chaque exposition et ont attendu 40 minutes que les "officiels" soient prêts à faire leur discours.

Ces 4 expositions, chacune à un étage du Musée se faisaient dans des salles à peu près vides ... mais on leur a dit que le Musée avait beaucoup de "réserves", qu'on ne savait où les mettre, et que l'on cherchait un autre endroit pour les stocker !

Pourquoi ne pas les mettre dans les salles vides ? ou encore mieux ... les vendre !

Il y avait Davos, il y a Cancun ... et il y aura le Club de Lyon !

La Communauté Urbaine et la Région Rhône-Alpes ont organisé du 25 au 28 octobre 2006 *le 1^{er} Forum pour une mondialisation responsable*.

Son financement a été assuré par la Commission européenne (352 K€), le mécénat des entreprises (321 €) et **l'argent des contribuables (800 K€ pour le Grand Lyon et 450 K€ pour la Région)**.

Ce fut un grand succès d'estime, puisque la fréquentation a été supérieure de 90% à ce qui était attendu ...mais, bizarrement, les recettes d'inscription ont été inférieures de 85 % à ce qui était prévu (**15 K€ au lieu de 100 K€**) !

Ce forum s'est traduit par un déficit de 145.840 € à ajouter aux 1.900.000 initialement prévus. Il va naturellement être comblé par les contribuables (80 K€ pour la ville de Lyon et 66 K€ pour le Grand Lyon).

Forts satisfaits de ce succès, nos élus communautaires souhaitent pérenniser ce type de réunion en créant le "Club de Lyon".

Ils ont décidé de donner 134 K€ à la Fondation Scientifique Lyon Sud-Est, organisatrice de la précédente manifestation, pour analyser la faisabilité de le créer.

Ce club serait chargé d'organiser des rencontres pour la préparation des sommets mondiaux.

Tous les moyens sont bons pour dépenser votre argent en pure perte !

Combien nous coûte Rhône-Alpes Cinéma ?

Dans notre étude sur la gestion de la Région Rhône-Alpes (Courrier de Contribuables n°30), nous avons relevé que la Région mettait en exergue le **remboursement par la société Rhône-Alpes Cinéma (RAC) des 23,8 M€ d'avances versées de 1991 à 2005 à cet organisme.**

Or, en regardant de près le budget 2007, nous nous sommes aperçus que la Région ne disait **pas un mot sur les 25,1 M€ de dépenses supplémentaires figurant au chapitre "culture" de ce même budget.**

Après demande d'explication au Président de Région, réponse de sa part et analyse financière d'un expert-comptable, il s'avère que :

- ces avances (comptabilisées à tort par la région en subventions) rapportaient des produits financiers à RAC, mais pas un centime au compte-courant de la Région
- ces avances vont être "échangées" en 2007 par l'achat du catalogue des films de plus de 5 ans de cet organisme (qui ne produisent presque plus de recettes !)
- **on peut donc considérer comme perdus les 23,8 M€ d'avance !**
- **cette opération engendre 1,309 M€ de TVA à payer** (devinez par qui?), d'où les 25,1 M€ de dépenses (merci Monsieur QUEYRANNE !)
- **la Région ne verse plus d'avances à RAC depuis 2006 ... elle lui verse chaque année simplement 2 millions d'euros, ... de subvention cette fois !**

D'après la Chambre régionale des Comptes, la Région finance ainsi 60% des dépenses de tournage de films en Rhône-Alpes et 47% de plus que les salaires et charges de personnel versés !

Givors et Grigny offrent une rente à la S.D.E.I. !

Les communes de Givors et Grigny (ainsi que les syndicats intercommunaux auxquels elles adhéraient) avaient confié la gestion de leur réseau d'assainissement à la société privée SDEI par des contrats d'affermage. Ces contrats arrivaient respectivement à expiration en février et fin décembre 2005.

Or les maires des deux communes, qui étaient en voie de conclure l'adhésion de Givors et Grigny au Grand Lyon, ont tout de même renouvelé ces contrats pour 10 et 5 ans au lieu de le faire pour un ou deux ans.

L'eau étant bien moins chère au Grand Lyon qu'elle ne l'était à Givors et Grigny, le Grand Lyon, qui a dû reprendre ces contrats, doit verser 26 000 euros par an pendant cinq ans pour Grigny et 60 000 euros pendant dix ans pour Givors à la SDEI à titre de compensation !

Les contribuables de Givors et Grigny sont gagnants, ils paient leur eau moins chère ! Ceux du Grand Lyon sont contraints de payer la mauvaise gestion des maires de Givors et Grigny !

**Le Grand Lyon va donner 150.000 €
à l'Agence mondiale de Solidarité Numérique ...
pour vanter ses mérites !**

La communauté urbaine est très fière d'avoir mis en place la collecte sélective des déchets électriques et électroniques dans ses déchetteries !

Aussi nos élus du Grand Lyon veulent-ils en faire la publicité.

Ils ont décidé de donner 150 K€ à l'Agence Mondiale de Solidarité Numérique (basée à Lyon !) pour mettre en relief cette action exemplaire !